

# Golf Club de Draveil

## Règlement du Championnat Hommes 2019

- 1°) **Epreuve en match-play brut ouverte à tous les membres du club**  
**Date limite d'inscription en ligne sur le site de réservation : 1er mars 2019**  
Les 12 meilleurs index à la date du 1er mars constituent le tableau de base. Les joueurs classés au-delà de la 12<sup>ème</sup> place disputeront des qualifications pour entrer dans les 4 places restantes du tableau principal.
- 2°) Les tableaux (principal et qualifications) seront établis par la commission sportive  
Dans le tableau principal, les joueurs classés 9 à 12 n'entrent qu'au 1<sup>er</sup> tour, les joueurs classés 5 à 8 n'entrent qu'au 2<sup>ème</sup> tour et les joueurs classés 1 à 4 n'entrent qu'au 3<sup>ème</sup> tour.  
Le tableau des matches de qualification sera établi selon les mêmes principes (ordre des index au-delà de la 12<sup>ème</sup> place des inscrits au 1<sup>er</sup> mars 2019).
- 3°) Les matches se joueront en match-play brut sans coup rendu.  
Tous les départs se feront à partir des marques jaunes.
- 4°) Les matches de qualification se disputeront obligatoirement sur les parcours suivants :
- |                                    |           |                   |
|------------------------------------|-----------|-------------------|
| - 1 <sup>er</sup> tour :           | Etiolles  | Avant le 31 mars  |
| - 2 <sup>ème</sup> tour :          | Bondoufle | Avant le 30 avril |
| - 3 <sup>ème</sup> tour (éventuel) | Sénart    | Avant le 31 mai   |
- 5°) Les matches du tableau principal se disputeront obligatoirement sur les parcours suivants
- |                           |                        |                       |
|---------------------------|------------------------|-----------------------|
| - 1 <sup>er</sup> tour :  | St Germain les Corbeil | Avant le 31 mai       |
| - 2 <sup>ème</sup> tour : | Etiolles               | Avant le 30 juin      |
| - 3 <sup>ème</sup> tour : | Sénart                 | Avant le 31 juillet   |
| - 4 <sup>ème</sup> tour : | Bondoufle              | Avant le 31 août      |
| - phases finales :        | St Germain Les Corbeil | Avant le 30 septembre |
- 6°) a) Les matches devront impérativement se dérouler avant la date limite. Aucun report ne sera accepté pour quelque raison que ce soit.  
Au cas où les adversaires ne pourraient trouver de date commune, la commission pourra réserver un horaire la veille de la date limite. Le joueur non présent est déclaré perdant. Si aucun joueur n'est présent, les deux sont disqualifiés.
- b) A réception du mail de confirmation de chaque tour, les adversaires disposent de 8 jours pour valider la date de leur match dans les délais impartis par le règlement et en informer le responsable de l'épreuve.
- c) Lorsque la rencontre est effectuée, le vainqueur devra impérativement avertir le responsable de l'épreuve qui lui communiquera son futur adversaire (s'il est déjà connu).
- 7°) a) Tout manquement au présent règlement entraînera la disqualification du joueur.  
b) En cas de litige, la commission sportive est compétente pour trancher.

**Responsable de l'épreuve (Championnat Hommes) : Patrick THEPIN au 06.46.77.07.59  
ou courriel : patrick@gcdgolf.fr**

**Bonnes parties à tous.**